



**McGill**

**Dialogue McGill**

**PROGRAMME DE BOURSES DES RÉSEAUX  
COMMUNAUTAIRES  
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

**Bourse des réseaux communautaire, assortie d'une obligation  
de service et destinée aux étudiants du Québec se préparant à  
une carrière en santé et services sociaux**

---

**ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT**

Le financement de ce programme a été assuré par Dialogue McGill  
grâce à une contribution financière de Santé Canada.

## TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMME DE BOURSES DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET SERVICES .....	3
TYPES DE BOURSES .....	5
DATES LIMITES DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE .....	5
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ .....	6
PROCESSUS DE DEMANDE .....	8
CRITÈRES DE SÉLECTION .....	8
MODALITÉS DE PAIEMENT .....	10
ENGAGEMENT DU RÉCIPIENDAIRE D'UNE BOURSE .....	10
LISTE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ADMISSIBLES.....	12
PROGRAMMES D'ÉTUDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ADMISSIBLES .....	13
RÉPERTOIRE DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES PARTICIPANTS .....	17
RESPONSABILITÉS DU CANDIDAT .....	21
RESPONSABILITÉS DU RÉCIPIENDAIRE D'UNE BOURSE .....	21
RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE.....	23
QUESTIONS ET COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES .....	23

## PROGRAMME DE BOURSES DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX<sup>1</sup>

### OBJECTIF

Le Programme de bourses des réseaux communautaires en santé et services sociaux vise à combler le manque de professionnels aptes à s'exprimer en anglais et en français dans les services en santé et les services sociaux dans les régions du Québec<sup>2</sup> en offrant un soutien aux étudiants qui poursuivent des études dans le domaine de la santé et des services sociaux et qui souhaitent travailler dans leur région après la fin de leurs études et servir leur communauté. Le Programme de bourses fait partie du Programme de maintien en poste dont la description se trouve sur le site web de [Dialogue McGill](#).

### DESCRIPTION

Créées en 2011 par Dialogue McGill, ces bourses apportent un soutien financier aux étudiants en provenance des régions du Québec, possédant des compétences en français et en anglais et qui poursuivent des études à temps plein dans le domaine de la santé et des services sociaux dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement.

Formation professionnelle: [Établissements et programmes reconnus à la formation professionnelle \(quebec.ca\)](#)

Études collégiales: [programmes-etudes-collegiales.pdf \(quebec.ca\)](#)

Études universitaires: [Établissements et programmes reconnus pour les études universitaires \(quebec.ca\)](#)

Pour chaque bourse reçue, les boursiers s'engagent, après avoir terminé avec succès leurs études, à travailler dans leur région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui les parraine, dans un établissement public de santé et de services sociaux pour un minimum d'un (1) an.

<https://m02.pub.msss.rtss.qc.ca/>

Ces bourses assorties d'une obligation de service sont coordonnées localement par les réseaux communautaires d'expression anglaise des régions visées par le Programme (voir page 12). Elles sont conçues pour répondre aux priorités régionales et locales en matière d'accès aux services en langue anglaise. Une liste des domaines de services prioritaires pour chaque région est rendue disponible par le réseau communautaire. Les bourses seront accordées en priorité aux étudiants impliqués dans leur communauté dont le domaine d'études mène à une carrière en santé et services sociaux susceptible de répondre aux besoins dans les domaines de services identifiés prioritaires dans la région.

<sup>1</sup> Le Programme de bourses des réseaux communautaires en santé et services sociaux de McGill sera ci-après désigné sous l'appellation Programme de bourses.

<sup>2</sup> Pour les fins du Programme de bourses, l'appellation « régions » renvoie aux régions sociosanitaires du Québec : <https://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/regions-sociosanitaires-du-quebec/>

Les réseaux communautaires travaillent en collaboration avec les étudiants récipiendaires qu'ils parrainent et ayant besoin d'être soutenus dans leur recherche de stages pratiques dans leur région d'origine et d'un emploi une fois leur diplôme obtenu. Des organismes tels que Place aux jeunes en région <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/emplois> constituent également de bonnes sources de soutien pour les étudiants.

Dans le but créer un lien entre le récipiendaire et l'environnement de travail du CISSS ou CIUSSS de sa région et afin de favoriser le déroulement de son éventuelle intégration dans ce milieu, les réseaux communautaires sont encouragés à collaborer avec le CISSS ou CIUSSS pour organiser des visites d'observation (*job shadowing*) à l'intention du récipiendaire, au moment jugé opportun pour les deux parties au cours de l'année visée par la bourse.

Le Programme de bourses s'adresse à des étudiants qui ont démontré une connaissance de la communauté d'expression anglaise dont ils sont originaires ou un engagement dans cette communauté. Les étudiants doivent fournir des références de la part de deux personnes qui peuvent témoigner de cette connaissance ou de cet engagement et qui pourront évaluer le potentiel de l'étudiant à travailler dans sa région dans le domaine de la santé et des services sociaux une fois ses études complétées.

Les étudiants qui souhaitent soumettre une demande dans le cadre du Programme de bourses doivent envoyer leurs formulaires de demande à la personne-ressource du réseau communautaire participant de leur région. Veuillez consulter le *Répertoire des réseaux communautaires participants*, à la page 17 du présent Guide. Les bourses sont exonérées d'impôt.

Il n'existe pas de nombre maximum de bourses qu'un étudiant peut recevoir dans le cadre du Programme. Toutefois, les réseaux communautaires participants sont libres de créer leurs propres directives dans ce domaine en fonction de la dynamique locale et régionale.

## TYPES DE BOURSES

Le Programme de bourses des réseaux communautaires en santé et services sociaux se compose de deux (2) types selon le lieu de résidence de l'étudiant au Québec et selon où se situe la maison d'enseignement qu'il fréquente.

### À l'extérieur de sa région d'origine :

Ce type de bourse est destiné aux étudiants inscrits dans une maison d'enseignement située À L'EXTÉRIEUR DE LEUR RÉGION D'ORIGINE.

À l'extérieur de sa région d'origine – Montants alloués		
Université	Cégep/Collège	Formation professionnelle*
10 000 \$	5 000 \$	1 000 \$ -2 000 \$

### À l'intérieur de sa région d'origine :

Ce type de bourse est destiné aux étudiants inscrits dans une maison d'enseignement située À L'INTÉRIEUR DE LEUR RÉGION D'ORIGINE. Les étudiants dans leur région d'origine qui poursuivent les programmes offerts uniquement à distance seront considérés comme 'à l'intérieur de sa région d'origine'.

À l'intérieur de sa région d'origine – Montants alloués		
Université	Cégep/Collège	Formation professionnelle*
5 000 \$	2 500 \$	1 000 \$ -2 000 \$

### \*Formation professionnelle

Les programmes de formation professionnelle de moins de 600 heures sont admissibles à une bourse de 1 000 \$.

## DATES LIMITES DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE

### Programmes Collégiales et Universitaires

DATES LIMITES À RETENIR*				
Année scolaire	Publication de l'appel de demandes dans le cadre du Programme de bourses	Date limite pour la soumission par les étudiants des formulaires de demande au réseau communautaire	Date limite pour la soumission par les réseaux communautaires des formulaires de demande à Dialogue McGill	Décisions rendues par Dialogue McGill
2024-2025	Le 26 mars 2024	Le 7 mai 2024	Le 4 juin 2024	Le 23 juillet 2024

### Dates limites pour la formation professionnelle

Afin de s'ajuster au fait que les programmes de formation professionnelle au Québec débutent à différentes dates au cours de l'année, Dialogue McGill a choisi un **appel en mode ouvert** exclusive à des étudiants inscrits dans les programmes de formation professionnelle (voir liste des programmes d'études en santé et services sociaux admissibles à la page 13). Les étudiants inscrits dans un programme de formation professionnelle pourraient appliquer pour une demande à n'importe quel moment au cours de l'année scolaire 2024-2025.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le Programme de bourses est ouvert aux étudiants en provenance des régions du Québec (consulter la *Liste des régions du Québec admissibles* à la page 12), inscrits à des études à plein temps et qui :

- sont des citoyens canadiens (ou résidents permanents) ayant résidé au Québec dans leur région d'origine pendant au moins deux ans (24 mois);
- ont une connaissance de l'anglais et du français leur permettant de prodiguer des services de santé et des services sociaux dans un établissement de soins de santé et de services sociaux au Québec;
- poursuivent des études dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement, située À L'EXTÉRIEUR ou À L'INTÉRIEUR de leur région d'origine;
- ont été acceptés aux études à temps plein ou poursuivent des études à temps plein dans un programme de santé ou services sociaux reconnu par le gouvernement qui permet à l'étudiant de pratiquer sa profession au Québec une fois ses études terminées; ce programme d'études doit les préparer à une carrière où ils offriront des soins et des services directs; consulter la liste de référence des *Programmes d'études en santé et services sociaux admissibles*, à la page 13.

Programme de bourses des réseaux communautaires en santé et services sociaux : Année scolaire 2024-2025

<https://www.dialoguemcgill.ca/fr/programme-bourse-reseaux-communautaires>

*Il incombe exclusivement aux étudiants de s'assurer que la bourse accordée par Dialogue McGill n'entre pas en conflit avec les exigences des bourses accordées par une autre source de financement ou un autre organisme. Nous recommandons aux étudiants de communiquer avec leurs bailleurs de fonds afin de clarifier tout conflit potentiel.*

- sont inscrits à temps plein pour l'année scolaire 2023-2024;
- s'engagent à travailler, après la fin de leurs études, dans leur région d'origine ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui les parraine, dans un établissement public de santé et de services sociaux pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses reçues;
- acceptent de participer à tout suivi, monitoring ou évaluation du Programme mené par Dialogue McGill et /ou par le réseau communautaire.

**Veillez prendre note** que les étudiants en médecine sont tenus de travailler dans un établissement de soins de santé et de services sociaux au Québec au moins un an par bourse reçue.

**Veillez prendre note** que le Programme de bourses n'est pas offert aux étudiants inscrits à des programmes d'études indépendants, à des programmes qui ne mènent pas à un diplôme ou à un certificat.

## PROCESSUS DE DEMANDE

---

Les étudiants qui veulent déposer une demande dans le cadre du Programme de bourses doivent communiquer avec le réseau communautaire responsable de la coordination du Programme dans leur région (consulter le *Répertoire des réseaux communautaires participants* à la page 17 du présent Guide) et visiter le site web de [Dialogue McGill](#) pour accéder aux formulaires et à des informations complémentaires.

### Étape 1

Les étudiants complètent le *Formulaire 1 – Demande de l'étudiant* précisant le nom de leur région d'origine et indiquant le nom du réseau communautaire participant qui coordonnera (parrainera) leur demande de bourse dans cette région. Veuillez consulter le *Répertoire des réseaux communautaires participants* à la page 17 du présent Guide pour plus de détails.

### Étape 2

Les étudiants joignent au *Formulaire 1 – Demande de l'étudiant*, les documents suivants et les font parvenir avec le formulaire dûment complété à la personne-ressource du réseau communautaire participant :

- leur plus récent curriculum vitae
- la lettre officielle d'acceptation à leur programme d'études émise par leur maison d'enseignement
- leur relevé de notes le plus récent; dans le cas d'un étudiant qui en est à sa première année après le secondaire, joindre le plus récent relevé de notes du secondaire.

### Étape 3

Les étudiants fournissent deux (2) références issues de leur communauté :

**Pour agir à titre de personne de référence, il faut :**

- connaître le candidat pour au moins deux (2) années
- être en mesure de témoigner de l'attachement de l'étudiant à la communauté d'expression anglaise et de son engagement dans cette communauté;
- être en mesure d'évaluer le potentiel de l'étudiant à travailler dans sa région, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, dans le domaine de la santé ou des services sociaux après la fin de ses études pour y offrir des services en anglais.

**Les personnes de référence peuvent être, entre autres :**

- des superviseurs de la communauté de l'étudiant faisant partie d'un organisme gouvernemental ou d'une organisation non gouvernementale (ONG)
- des enseignants d'une maison d'enseignement
- des superviseurs d'un hôpital, d'une clinique, d'un établissement de soins

---

Programme de bourses des réseaux communautaires en santé et services sociaux : Année scolaire 2024-2025

<https://www.dialoguemcgill.ca/fr/programme-bourse-reseaux-communautaires>

*Il incombe exclusivement aux étudiants de s'assurer que la bourse accordée par Dialogue McGill n'entre pas en conflit avec les exigences des bourses accordées par une autre source de financement ou un autre organisme. Nous recommandons aux étudiants de communiquer avec leurs bailleurs de fonds afin de clarifier tout conflit potentiel.*



- des personnes d'une garderie
- des coordinateurs d'un camp d'été
- des superviseurs d'un centre/organisme communautaire
- des superviseurs bénévoles, etc.

**Veillez prendre note** que le référent ne peut pas être un membre de la famille, un ami, un membre du personnel du réseau communautaire de parrainage ni être impliqué dans une relation médecin-patient avec l'étudiant.

**Les étudiants** doivent remplir la section 1 du Formulaire 2 – Recommandation communautaire et demander à leurs deux personnes de référence de compléter les sections 2 à 4.

**Les personnes de référence** doivent faire parvenir par courriel le Formulaire 2 – Recommandation communautaire dûment complété à la personne-ressource du réseau communautaire participant de la région de l'étudiant.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

---

Les demandes de bourses seront soumises pour approbation par le réseau communautaire participant en fonction des critères suivants :

- La compatibilité du domaine d'études de l'étudiant avec les zones de service régionales identifiées comme prioritaires
- L'engagement de l'étudiant à travailler dans son domaine dans sa région, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine, après la fin de ses études dans un établissement public de santé et de services sociaux pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses reçues
- La qualité des références fournies
- La qualité du dossier scolaire de l'étudiant
- La qualité, le contenu et la présentation de la demande de l'étudiant.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

### Remise du paiement au récipiendaire de la bourse

Le réseau communautaire est responsable de procéder au versement de la bourse au récipiendaire du Programme de bourses. À l'exception des bourses pour les récipiendaires inscrits dans le formation professionnelle, les bourses sont versées en deux paiements égaux : le premier en **mi-septembre** et le second en **mi-janvier**, après réception du Formulaire 1 à l'intention des récipiendaires: Attestation d'études de l'étudiant.

- Le Formulaire 1 : Attestation d'études de l'étudiant est mis à la disposition des réseaux communautaires une fois que la demande dans le cadre du Programme de bourses a été approuvée. Ce formulaire confirme l'inscription à temps plein de l'étudiant pour l'année correspondant à la bourse et des résultats scolaires satisfaisants. L'étudiant doit soumettre ce formulaire au réseau communautaire dans les quinze (15) jours civils suivant la date limite d'inscription officielle fixée par la maison d'enseignement pour la session visée.
- Au moment de recevoir le paiement de la bourse, l'étudiant doit signer le Contrat de la boursière qui établit les exigences de la bourse relatives à un non-respect de la part de l'étudiant face à ses engagements. Voir le modèle de document.
- L'étudiant doit remplir le Formulaire 2 à l'intention des récipiendaires : Preuve de versement de la bourse : Section 2C pour confirmer la réception de chacun des versements de bourse remis par le réseau communautaire.

### ENGAGEMENT DU RÉCIPiendaIRE D'UNE BOURSE

- Le récipiendaire doit s'engager à terminer ses études dans un programme en santé ou services sociaux reconnu par le gouvernement qui lui permettra, à la fin de ses études, de décrocher un emploi au Québec dans un établissement public de santé et de services sociaux;
- Le récipiendaire recevra de l'aide financière à condition de demeurer inscrit à temps plein à un programme de santé et services sociaux reconnu par le gouvernement pendant toute la période visée par la bourse;
- Le récipiendaire doit s'engager à travailler dans sa région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine, après la fin de ses études dans un établissement public de santé et de services sociaux pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses qu'il aura reçues. Si le boursier ne peut travailler que dans un emploi à temps partiel, il devra pour respecter son contrat accumuler un nombre d'heures de travail équivalant à une année à temps plein;
- Advenant que le récipiendaire ne puisse pas respecter ses engagements, il doit en informer par écrit le réseau communautaire et rembourser le montant de sa bourse en accord avec

un contrat signé entre le réseau communautaire et le boursier stipulant que :

1. Advenant que le récipiendaire abandonne le programme d'études convenu, il doit rembourser au réseau communautaire qui le parraine, dans les trois ans suivant la date de l'abandon, les sommes qu'il aura reçues à titre de bourse;
  2. Advenant que le récipiendaire manque à son engagement en cessant de travailler dans sa région d'origine, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, dans le domaine de la santé et des services sociaux avant l'expiration de la période fixée, il doit rembourser au réseau communautaire qui le parraine, dans les trois ans suivant l'obtention de son diplôme, les sommes reçues à titre de bourse, au prorata de la période qu'il lui restera à couvrir;
  3. Advenant que le récipiendaire manque à son engagement en n'allant pas travailler dans sa région d'origine, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, il devra rembourser les sommes reçues au réseau communautaire qui le parraine, dans les trois ans suivant l'obtention de son diplôme;
  4. Advenant que le récipiendaire ne trouve pas d'emploi dans sa région d'origine, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, mais qu'il en trouve un dans une des autres régions ciblées par le Programme, il sera considéré comme ayant rempli ses engagements après un an d'emploi dans cette autre région pour chacune des bourses reçues. Dans ce cas, le récipiendaire doit fournir la preuve de son insuccès à trouver un emploi dans sa région d'origine ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine;
- Le récipiendaire doit fournir une photo numérique et un curriculum vitæ en format numérique au réseau communautaire et accorder à Dialogue McGill, au réseau communautaire et aux établissements de santé et services sociaux la permission de diffuser, à des fins promotionnelles, la photo et le curriculum vitæ de l'étudiant, de même que les renseignements sur la bourse octroyée;
  - Le récipiendaire doit accepter que ses coordonnées soient entrées dans une base de données des professionnels de la santé et des services sociaux aptes à fournir des services en anglais, qui pourra être accessible aux établissements de santé et de services sociaux;
  - Le récipiendaire doit informer le personne-ressource au réseau communautaire pour tous les changements en coordonnées;
  - Le récipiendaire doit accepter, une fois ses études complétées, de participer à tout processus officiel de suivi ou de monitoring ou à toute évaluation du Programme menés par Dialogue McGill et/ou par le réseau communautaire.

## LISTE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ADMISSIBLES

---

Le Programme de bourses s'adresse aux étudiants dont la résidence principale est située dans l'une des régions du Québec ci-dessous.

**Région 01** Bas-Saint-Laurent

**Région 02** Saguenay—Lac-Saint-Jean

**Région 03** Capitale-Nationale

**Région 04** Mauricie-et-Centre-du-Québec

**Région 06** Montréal

**Région 07** Outaouais

**Région 08** Abitibi-Témiscamingue

**Région 09** Côte-Nord

**Région 10** Nord-du-Québec

**Région 11** Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

**Région 12** Chaudière-Appalaches

**Région 13** Laval

**Région 14** Lanaudière

**Région 15** Laurentides

**Région 16** Montérégie

## PROGRAMMES D'ÉTUDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ADMISSIBLES

Le Programme de réseaux communautaires en santé et services sociaux est ouvert aux étudiants en provenance des régions du Québec qui ont été acceptés aux études à temps plein ou qui poursuivent des études à temps plein dans un des programmes suivants de santé et de services sociaux reconnus par le gouvernement et qui leur permettra de travailler dans leur domaine au Québec une fois leurs études terminées.

Le liste des programmes d'études admissibles sera examinées annuellement par le Comité de recommandation des boursiers à Dialogue McGill.

## PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les programmes ci-dessous sont les programmes de formation professionnelle admissibles qui mènent à un **Diplôme d'études professionnelles (DEP) / Diploma of Vocational Studies (DVS)**.

\*Les candidats inscrits à des programmes marqués d'un astérisque sont tenus de fournir un [titre de poste](#) potentiel dans les institutions de santé publique et de services sociaux, compte tenu de leur programme d'éducation, et de décrire comment ils serviront directement les patients après l'obtention de leur diplôme dans le secteur public. Veuillez inclure ces informations dans un document Word séparé joint au *Formulaire 1 - Demande d'étudiant*.

Institutional and Home Care Assistance	Assistance à la personne en établissement et à domicile
Dental Assistance*	Assistance dentaire*
Pharmacy Technical Assistance	Assistance technique en pharmacie
Health, Assistance and Nursing	Santé, assistance et soins infirmiers
Support for Assistive Care in Long-Term Care Centres	Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée

## PROGRAMMES DE NIVEAU CÉGEP / COLLÈGE

Les programmes qui suivent sont les programmes admissibles de niveau cégep/collège menant à l'obtention d'un **Diplôme d'études collégiales (DEC) / Diploma of College Studies (DCS)**.

\*Les candidats inscrits à des programmes marqués d'un astérisque sont tenus de fournir un [titre de poste](#) potentiel dans les institutions de santé publique et de services sociaux, compte tenu de leur programme d'éducation, et de décrire comment ils serviront directement les patients après l'obtention de leur diplôme dans le secteur public. Veuillez inclure ces informations dans un document Word séparé joint au *Formulaire 1 - Demande d'étudiant*.

	Audioprothèse
Community, Recreation and Leadership Training*	
Dental Hygiene *	Techniques d'hygiène dentaire*
Diagnostic Imaging	
	Environnement, hygiène et sécurité au travail
Medical Records Management*	
Nursing	Soins infirmiers
Paramedic care	
Pharmacy Technology	Techniques de pharmacie
Physiotherapy technology	Techniques de physiothérapie
Pre-hospital Emergency Care	Soins préhospitaliers d'urgence
Radiation Oncology	Technologie de radio-oncologie
Respiratory and Anaesthesia Technology	Techniques d'inhalothérapie
Social Service	Techniques de travail social
Special Care Counselling / Special Education Techniques	Techniques d'éducation spécialisée
	Techniques de diététique
	Techniques d'électrophysiologie médicale
	Techniques d'intervention en criminologie
	Techniques d'intervention en loisir
	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques
	Techniques d'orthèses visuelles
	Technologie de médecine nucléaire
	Technologie de radiodiagnostic
Youth and Adult Correctional Intervention	

**PROGRAMMES DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

Les programmes qui suivent sont les programmes admissibles de niveau universitaire qui mènent soit à un **Baccalauréat / Bachelor's degree**.

\*Les candidats inscrits à des programmes marqués d'un astérisque sont tenus de fournir un [titre de poste](#) potentiel dans les institutions de santé publique et de services sociaux, compte tenu de leur programme d'éducation, et de décrire comment ils serviront directement les patients après l'obtention de leur diplôme dans le secteur public. Veuillez inclure ces informations dans un document Word séparé joint au *Formulaire 1 - Demande d'étudiant*.

**Bachelor's degree / Baccalauréat**

	Communications (Relations humaines)
	Communication sociale
Criminology (Clinical orientation) *	Criminologie (Orientation clinique) *
Dietetics and Human Nutrition	
Kinesiology	Kinésiologie
Nursing	Sciences infirmières
	Pratique sage-femme
	Loisir, culture et tourisme*
Social Work	Service social - Travail social
	Sexologie
Therapeutic Recreation	

Les programmes universitaires suivants sont éligibles et mènent à une **Maîtrise**.

\*Les candidats inscrits à des programmes marqués d'un astérisque sont tenus de fournir un [titre de poste](#) potentiel dans les institutions de santé publique et de services sociaux, compte tenu de leur programme d'éducation, et de décrire comment ils serviront directement les patients après l'obtention de leur diplôme dans le secteur public. Veuillez inclure ces informations dans un document Word séparé joint au *Formulaire 1 - Demande d'étudiant*.

**Master's degree / Maîtrise**

Audiology	Audiologie
Communication Sciences and Disorders	
Counselling Psychology*	
Creative Arts Therapies*	

PROGRAMME DE BOURSES – GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2024-2025

Criminology (Clinical orientation) *	Criminologie (Orientation clinique) *
Dietetics and Human Nutrition	
	Ergonomie
	Ergothérapie
Nursing	Sciences infirmières
	Soins infirmiers communautaires
Nurse Practitioner	
Nutrition	
Speech and Language Pathology	Orthophonie
Pharmacy	Pharmacie
Physiotherapy	Physiothérapie
	Pratiques psychosociales
	Psychoéducation
Public Health	Santé publique
	Santé environnementale et santé au travail
	Santé communautaire
	Santé et sécurité au travail*
	Santé mentale
	Sciences du comportement humain
Social Work	Service social - Travail social
	Sexologie*
	Loisir, culture et tourisme*

Les programmes universitaires suivants sont éligibles et mènent à un **Doctorat**.

\*Les candidats inscrits à des programmes marqués d'un astérisque sont tenus de fournir un [titre de poste](#) potentiel dans les institutions de santé publique et de services sociaux, compte tenu de leur programme d'éducation, et de décrire comment ils serviront directement les patients après l'obtention de leur diplôme dans le secteur public. Veuillez inclure ces informations dans un document Word séparé joint au *Formulaire 1 - Demande d'étudiant*.

**Doctoral degree / Doctorat**

Medicine	Médecine
Psychology*	Psychologie clinique *



## RÉPERTOIRE DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES PARTICIPANTS

### RÉGION 01: BAS-SAINT-LAURENT

#### Heritage Bas Saint Laurent

167, Avenue Belzile, Rimouski, QC, G5L 8Y2

Contact:	Anna Cone	Titre:	Directrice adjointe (santé & services sociaux)
Tel. :	581-317-6237	E-mail:	<a href="mailto:acone@heritagelsl.ca">acone@heritagelsl.ca</a>
Site Web:	<a href="http://www.heritagelsl.ca">www.heritagelsl.ca</a>		

---

### RÉGION 02: SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

#### Organisme communautaire anglais du Saguenay- Lac-Saint-Jean

1936 Rue Davis, Suite 105, Jonquière, QC, G7S 3B6

Contact:	Brittney Chabot	Titre:	Directrice générale
Tel.	418-543-4302	E-mail:	<a href="mailto:ed@eco-02.ca">ed@eco-02.ca</a>
Site Web:	<a href="http://www.eco-02.ca">www.eco-02.ca</a>		

---

### RÉGION 03: CAPITALE-NATIONALE

#### Les Partenaires communautaires Jeffery Hal

1270 Chemin Ste-Foy, Suite 2000, Québec, QC, G1S 2M4

Contact:	Andrew Ayre	Titre:	Agent de soutien aux programmes
Tel.	418-932-6752	E-mail:	<a href="mailto:aayre@jhpartners.net">aayre@jhpartners.net</a>
Site Web:	<a href="http://www.jhpartners.net">www.jhpartners.net</a> <a href="http://www.wejh.ca">www.wejh.ca</a>		

---

### RÉGION 04: MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC

#### Centre d'accès pour services en anglais

1045 Rue Chabanel, Drummondville, QC, J2B 2J4

Contact:	Shannon Keenan	Titre:	Agente de projet
Tel.	819-850-5560	E-mail:	<a href="mailto:casemcagent3@gmail.com">casemcagent3@gmail.com</a>
Site Web:	<a href="http://www.casemcq.com">www.casemcq.com</a>		

---

### RÉGION 05: ESTRIE

À ce jour, aucun réseau communautaire n'est associé à cette région.

---

## RÉGION 06: MONTRÉAL

### Réseau de Développement et de Prévention Afro-Canadien

6585 Chemin Cote-des-Neiges, Montreal, QC H3S 2A5

Contact: Tooba Waseem Titre: Coordinatrice principale de programmes

Tel. Par courriel seulement E-mail: [twaseem@acdpn.org](mailto:twaseem@acdpn.org)

Site Web: [www.acdpn.org](http://www.acdpn.org)

## RÉGION 07: OUTAOUAIS

### Centre de ressources Connexions

67, Rue du Couvent, Gatineau, QC, J9H 6A2

Contact: Natalie Filiou Titre: Directrice des communications et des opérations

Tel. 819-557-0615 E-mail: [N\\_filiou@centreconnexions.org](mailto:N_filiou@centreconnexions.org)

Site Web: <http://www.centreconnexions.org>

## RÉGION 08: ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

### Association Régionale des Voisins

139 Ave Rouyn-Noranda, QC, J9X 5A9

Contact: Nathalie Chevrier Titre: Coordinatrice en santé

Tel. 819-762-0882 E-mail: [nathalie@neighboursat.ca](mailto:nathalie@neighboursat.ca)

Site Web: <https://neighboursat.ca>

## RÉGION 09: CÔTE-NORD

### Coasters Association Inc

313 Blvd. Bonne Esperance, P.O Box 10, St. Paul's River, QC, G0G 1W0

Contact: Jessica Jones Titre: Préposée aux finances

Tel. 418-379-2006 ext. 224 E-mail: [jessica.jones@coastersassociation.com](mailto:jessica.jones@coastersassociation.com)

Site Web: <https://coastersassociation.com>

### L' Association Communautaire de la Côte Nord (NSCA)

337 Blvd LaSalle - Local 202, Baie-Comeau, QC, G4Z 2Z1

Contact: Laury Boulianne Titre: Gestionnaire du développement communautaire

Tel. 418-296-1545 ext. 5 E-mail: [l.boulianne@quebecnorthshore.org](mailto:l.boulianne@quebecnorthshore.org)

Site Web: <https://www.quebecnorthshore.org>

## RÉGION 10: NORD-DU-QUÉBEC

À ce jour, aucun réseau communautaire n'est associé à cette région. Les étudiants originaires de cette région qui répondent aux critères d'admissibilité et qui désirent soumettre une demande au Programme de bourses sont priés de communiquer avec :

### **RÉGION 02: Organisme communautaire anglais du Saguenay- Lac-Saint-Jean (ECO-02)**

---

## RÉGION 11: GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

### **Comité d'Action Sociale Anglophone**

168 Gerard-D-Levesque, New Carlilse, QC, G0C 1Z0, CP 219

Contact: Fay Gallon Titre: Responsable des programmes

Tel. 418-752-5995 E-mail: [fay@casa-gaspe.com](mailto:fay@casa-gaspe.com)

Site Web: <https://casa-gaspe.com>

---

### **Conseil des anglophones des Îles de la Madeleine**

787 Chemin principal, Grosse-Île, QC G4T 6B5

Contact: Lolita Alborghetti Titre: Coordinatrice des ressources humaines

Tel. 581-453-0561 E-mail: [lolita@micami.ca](mailto:lolita@micami.ca)

Site Web: [www.micami.ca](http://www.micami.ca)

---

### **Vision Gaspé-Percé maintenant**

28 Rue St.Patrick, Box #67, Douglastown, Gaspé, QC, G4X 2Y2

Contact: Jessica Synnott Titre: Directrice générale

Tel. 418-368-3212 E-mail: [j.synnott@vgpn.ca](mailto:j.synnott@vgpn.ca)

Site Web: <http://vgpn.ca>

---

## RÉGION 12: CHAUDIÈRE-APPALACHES

### **La Corporation de la communauté d'expression anglaise de Mégantic (MCDC)**

906 Rue Mooney, Thetford Mines G6G 6H2

Contact: Maureen Small Titre: Responsable des opérations

Tel. 418-332-3851 E-mail: [community@mcdc.info](mailto:community@mcdc.info)

Site Web: [www.mcdc.info](http://www.mcdc.info)

---

### RÉGION 13: LAVAL

#### Association des Jeunes et Parents Agape Inc.

3950 Boul. Notre Dame, Laval, Quebec, H7W 1S7

Contact: Ian Williams Titre: Directeur adjoint  
Tel. 514-594-5568 E-mail: [ian.williams@agapeassociationinc.com](mailto:ian.williams@agapeassociationinc.com)  
Site Web: <https://agapeassociationinc.com>

### RÉGION 14: LANAUDIÈRE

#### English Community Organization of Lanaudiere

3657 Rue Queen Street, Rawdon, J0K 1S0

Contact: Carole Gravel Titre: Agente de projet  
Tel. 450-834-2268 ext. 4 E-mail: [carole.g@ecol-lanaudiere.org](mailto:carole.g@ecol-lanaudiere.org)  
Site Web: <https://www.ecol-lanaudiere.org>

### RÉGION 15: LAURENTIDES

#### 4Korners

1650 Chemin d'Oka, Deux-Montagnes, QC, J7R 1M9

Contact: Sophie Maranda Titre: Coordinatrice du développement communautaire  
Tel. 450-974-3940 ext. 241 E-mail: [sophie@4korners.org](mailto:sophie@4korners.org)  
Site Web: <https://4korners.org>

### RÉGION 16: MONTÉRÉGIE

#### Assistance and Referral Center (ARC) – Montérégie Centre

106 Churchill Blvd., Greenfield Park, QC, J4V 2L9

Contact: Debra Dorey Titre: Gestionnaire de programmes  
Tel. 514-743-8058 E-mail: [pm@arc-hss.ca](mailto:pm@arc-hss.ca)  
Site Web: <https://www.arc-hss.ca>

#### Partenariat de l'est de la Montérégie pour la communauté d'expression anglaise

551 boul Sir-Wilfrid-Laurier, suite 106, Beloeil, QC, J3G 0A4

Contact: Debbie Hanney Titre: Gestionnaire de programmes  
Tel. 450-281-3732 ext. 4 E-mail: [Debbie.hanney@mepec-pemca.org](mailto:Debbie.hanney@mepec-pemca.org)  
Site Web: <https://mepec-pemca.org>

#### Réseau Communautaire De La Montérégie Ouest

117 boul Cardinal Leger, Pincourt, QC, J7W 7A8

Contact: Lorie Marcotte Titre: Coordinatrice du développement communautaire  
Tel. 514-425-0399 E-mail: [lorie@mwcn.ca](mailto:lorie@mwcn.ca)  
Site Web: <https://www.mwcn.ca>

## RESPONSABILITÉS DU CANDIDAT

---

### L'ÉTUDIANT CANDIDAT À UNE BOURSE A LA RESPONSABILITÉ DE :

1. compléter le Formulaire 1 – Demande de l'étudiant et le soumettre à la personne-ressource du réseau communautaire participant;
2. compléter la Section 1 du Formulaire 2 – Recommandation communautaire et le faire parvenir à ses personnes de référence pour que celles-ci le complètent;
3. si inscrit dans une maison d'enseignement située à l'extérieur du Québec, s'assurer que son programme d'études est reconnu au Québec par l'ordre professionnel approprié.

### LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS :

L'étudiant a la responsabilité de faire parvenir les documents suivants au destinataire prévu.

- Formulaire 1 : Demande de l'étudiant, accompagné des documents suivants :
  - un curriculum vitae récent
  - la lettre officielle d'acceptation à son programme d'études
  - son relevé de notes le plus récent
- Formulaire 2 : Recommandation communautaire (page de titre et section 1)

## RESPONSABILITÉS DU RÉCIPIENDAIRE D'UNE BOURSE

---

### L'ÉTUDIANT RÉCIPIENDAIRE D'UNE BOURSE DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX A LA RESPONSABILITÉ ET DOIT ACCEPTER DE :

1. signer et soumettre le contrat de bénéficiaire de bourse;
2. se conformer aux **Modalités de paiement** telles qu'elles sont décrites à la page 10;
3. soumettre le Formulaire 1 à l'intention des récipiendaires : Attestation d'études de l'étudiant (remis à l'étudiant par le réseau communautaire une fois la demande dans le cadre du Programme de bourses approuvée) confirmant l'inscription à temps plein de l'étudiant et un dossier scolaire en règle. Condition préalable au versement de la bourse, ce formulaire est envoyé par l'étudiant au réseau communautaire dans les quinze (15) jours civils suivant la date limite d'inscription officielle fixée par la maison d'enseignement pour chaque semestre;
4. aller chercher le paiement de la bourse auprès du réseau communautaire ou fournir les informations requises pour un paiement électronique;
5. confirmer la réception du versement de bourse en signant le Formulaire 2 à

*l'intention des récipiendaires : Preuve de versement de la bourse - Section 2C et le Contrat de la boursière;*

6. fournir au réseau communautaire une photo en format numérique;
7. s'engager par une entente contractuelle avec le réseau communautaire quant aux obligations du récipiendaire, ce qui inclut :
  - informer le réseau communautaire par écrit dans les 30 jours en cas :
    - d'abandon du programme d'études à temps plein ou
    - de non-emploi dans un établissement public du domaine de la santé et des services sociaux situé dans une des régions du Québec admissibles, pour un minimum d'un an pour chaque bourse allouée;
  - accepter que, dans le cas d'un abandon du programme d'études, le remboursement du montant complet de la bourse sera exigé;
  - accepter que, dans le cas de non-emploi dans le domaine de la santé et des services sociaux dans un établissement situé dans sa région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine, pour un minimum d'un an, et que le récipiendaire ne soit pas en mesure de prouver qu'il a cherché activement un emploi dans son domaine pendant cette période, le remboursement complet ou partiel (au prorata) de la bourse sera exigé;
  - informer le réseau communautaire dans le cas où lui a été impossible de trouver un emploi dans sa région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine, mais où il a trouvé un emploi dans le domaine de la santé et des services sociaux dans une autre région du Québec. Dans ce cas, le récipiendaire d'une bourse doit pouvoir fournir la preuve d'avoir activement, mais sans résultat, cherché un emploi dans son domaine, dans sa région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine.

**LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS :**

Si la demande est acceptée:

- Formulaire 1 à l'intention des récipiendaires: Attestation d'études de l'étudiant*
- Formulaire 2 à l'intention des récipiendaires: Preuve de versement de la bourse*
- Contrat de la boursière*

## RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

---

### LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDIANT A LA RESPONSABILITÉ DE :

- compléter le *Formulaire 2 – Recommandation communautaire* (sections 2 à 4) qui lui sera envoyé par courriel électronique par l'étudiant.
- signer le formulaire et le faire parvenir par courriel électronique à la personne-ressource du réseau communautaire participant dont le nom apparaît à la section 1 du formulaire.

### LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS :

- Formulaire 2 : Recommandation communautaire*

---

La Recommandation communautaire doit être fournie par une personne qui connaît l'étudiant depuis au moins deux ans; qui peut témoigner de l'attachement de l'étudiant à la communauté d'expression anglaise et de son engagement dans cette communauté; et qui est en mesure d'évaluer le potentiel de l'étudiant à travailler dans sa région, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, dans le domaine de la santé et des services sociaux après la fin de ses études.

**Veillez prendre note** que le référent ne peut pas être un membre de la famille, un ami, un membre du personnel du réseau communautaire de parrainage ni être impliqué dans une relation médecin-patient avec l'étudiant.

---

## QUESTIONS ET COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES

---

**Les étudiants et les personnes de référence** qui voudraient plus d'information à propos du Programme de bourses sont priés de communiquer avec le réseau communautaire de leur région dont les coordonnées apparaissent dans le *Répertoire des réseaux communautaires participants* à la page 17 du présent Guide.